

■ **Fondation de prévoyance en faveur du personnel des Pompes funèbres A. Murith SA**, à Genève, CH-660-0026945-1 (FOSC du 29.05.2006, p. 8/3394196). Selon décision de l'Autorité de surveillance des fondations et des institutions de prévoyance du 11.07.2008, la fondation est dissoute. Sa liquidation est opérée sous la raison sociale: **Fondation de prévoyance en faveur du personnel des Pompes funèbres A. Murith SA, en liquidation**. Les pouvoirs de Sunier Jean et Mièvre Denis, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Liquidateur: Murith Jean Paul, jusqu'ici membre du conseil, lequel continue à signer individuellement.

Registre journalier no 9594 du 21.07.2008
(04590544 / CH-660.0.026.945-1)